



# Instructions pour le formulaire W-8BEN

(Révision : juillet 2017)

## Certificat de statut d'étranger pour les propriétaires bénéficiaires pour la retenue et la déclaration d'impôts aux États-Unis (Personnes physiques)

Les renvois concernent le Code des impôts sauf mention contraire.

### Développements futurs

Pour connaître les dernières informations sur les évolutions du formulaire W-8BEN et de ses instructions, par exemple les textes de loi déposés après la publication des instructions, consultez [IRS.gov/FormW8BEN](http://IRS.gov/FormW8BEN).

### Nouveautés

Des mises à jour mineures ont été apportées au formulaire W-8BEN pour garantir la conformité avec le formulaire W-8BEN-E. Une note relative à l'échange réciproque est ajoutée avant la Partie I ; la Partie II, ligne 10, est mise à jour pour correspondre au formulaire W-8BEN-E et le premier point de la Partie III est révisé pour s'assurer de sa clarté. Ces instructions ont été mises à jour afin de prendre en compte les règlements temporaires et définitifs au titre des chapitres 3 et 4 publiés en janvier 2017. Ces instructions comprennent des informations supplémentaires sur les cas où il est nécessaire d'inclure le numéro d'identification de contribuable étranger et la date de naissance dans le formulaire W-8BEN. De plus, ces instructions comprennent des informations sur l'utilisation des signatures électroniques.

**En savoir plus :** pour avoir plus d'informations sur la FATCA (Loi relative au respect des obligations fiscales concernant les comptes étrangers), consultez [IRS.gov/FATCA](http://IRS.gov/FATCA).

## Instructions générales

Pour obtenir une définition des termes utilisés dans ces instructions, consultez la Partie *Définitions* ci-après.

### Objectif du formulaire

**Définition du statut au titre du chapitre 3.** Les personnes étrangères sont soumises à l'impôt américain au taux de 30 % sur le revenu qu'elles reçoivent de sources américaines, ce revenu pouvant comporter :

- des intérêts [y compris certaines primes d'émission (OID)] ;
  - des dividendes ;
  - des loyers ;
  - des redevances ;
  - des primes ;
  - des rentes ;
  - une rémunération pour des services rendus ou à rendre ;
  - des paiements compensatoires dans une transaction de prêt de titres ;
- ou

- d'autres gains, profits ou revenus fixes ou variables à versements annuels ou périodiques.

Cette taxe est imposée sur le montant brut payé et est généralement retenue à la source conformément à la section 1441. Un paiement est considéré comme effectué, qu'il soit fait directement au propriétaire bénéficiaire ou à une autre personne, comme un intermédiaire, un agent ou une société de personnes, s'il revient au propriétaire bénéficiaire.

De plus, la section 1446 impose à une société de personnes qui exploite un commerce ou une entreprise aux États-Unis de retenir à la source la taxe sur la part distributive du partenaire étranger du revenu imposable directement lié à une activité aux États-Unis de la société de personnes. Généralement, une personne étrangère qui est un partenaire dans une société de personnes qui soumet un formulaire W-8BEN au titre de la section 1441 ou 1442 satisfera également aux exigences documentaires de la section 1446. Dans certains cas cependant, les exigences documentaires des sections 1441 et 1442 ne correspondent pas à celles de la section 1446. Consultez les sections 1.1446-1 à 1.1446-6 des Règlements.

**Remarque :** c'est le propriétaire d'une entité ignorée (y compris une personne physique), plutôt que l'entité ignorée elle-même, qui doit soumettre le formulaire approprié W-8BEN correspondant à la section 1446.

Si vous recevez certains types de revenus, vous devez fournir le formulaire W-8BEN pour :

- justifier que vous n'êtes pas une personne américaine ;
- faire valoir que vous êtes le propriétaire bénéficiaire du revenu pour lequel le formulaire W-8BEN est fourni, ou un partenaire étranger dans une société de personnes soumise à la section 1446 ; et
- le cas échéant, demander un taux réduit ou une exonération sur la retenue en tant que résident d'un pays étranger avec lequel les États-Unis ont une convention sur l'impôt sur le revenu et qui peut bénéficier des avantages de la convention.

Vous devrez peut-être aussi soumettre un formulaire W-8BEN pour demander une dérogation sur les obligations de reporting domestique et sur la retenue d'impôt de réserve (au taux de la retenue d'impôt de réserve de la section 3406) pour certains types de revenus qui ne sont pas soumis à la retenue au taux de 30 % applicable aux personnes étrangères conformément à la section 1441. Les types de revenus concernés sont les suivants :

- revenus de courtage ;
- primes d'émission OID (183 jours ou moins) ;
- intérêts sur dépôts bancaires ;
- intérêts d'origine étrangère, dividendes, loyers ou redevances ;

et

- gains réalisés par un étranger non résident aux jeux de black-jack, baccara, craps, roulette ou loto.

Un agent chargé de la retenue ou un payeur du revenu peut utiliser un formulaire W-8BEN correctement rempli pour effectuer le paiement associé à ce formulaire à une personne étrangère bénéficiaire des montants considérés. Le cas échéant, l'agent chargé de la retenue peut utiliser le formulaire W-8BEN pour appliquer un taux réduit ou une exonération sur la retenue à la source.

Transmettez le formulaire W-8BEN à l'agent chargé de la retenue ou au payeur avant que le revenu ne vous soit payé ou crédité. Le fait de ne pas fournir le formulaire W-8BEN en temps utile peut entraîner pour la personne étrangère l'application d'un taux de retenue de 30 % ou du taux de retenue d'impôt de réserve précisé dans la section 3406.

**Définition du statut au titre du chapitre 4.** Une institution financière étrangère (FFI) peut utiliser un formulaire W-8BEN correctement rempli pour définir votre statut au titre du chapitre 4 en tant que personne étrangère. Le formulaire W-8BEN doit être transmis à la FFI au moment voulu. Le non-respect de cette consigne peut entraîner l'application d'une retenue de 30 % sur le revenu provenant des États-Unis qui vous est payé ou crédité, car vous serez considéré comme un détenteur de compte non coopératif. Voir plus loin la définition des montants sujets à retenue.

**Informations complémentaires.** Pour des informations et instructions complémentaires à l'agent chargé de la retenue, consultez les Instructions au demandeur sur les formulaires W-8BEN, W-8BEN-E, W-8ECI, W-8EXP et W-8IMY.

## Qui doit fournir le formulaire W-8BEN

Vous devez fournir le formulaire W-8BEN à l'agent chargé de la retenue ou au payeur si vous êtes un étranger non résident et propriétaire bénéficiaire du montant soumis à retenue, ou si vous êtes un détenteur de compte d'une FFI justifiant de votre qualité d'étranger non résident. Si vous êtes le seul propriétaire d'une entité ignorée, vous êtes considéré comme le propriétaire bénéficiaire du revenu reçu par l'entité ignorée. Soumettez le formulaire W-8BEN sur requête de l'agent chargé de la retenue, du payeur ou de la FFI, que vous demandiez ou pas un taux réduit ou une exonération sur la retenue.

Vous devez aussi transmettre le formulaire W-8BEN à une entité de règlement (PSE) qui le demande si vous êtes un étranger recevant des paiements qui nécessitent une déclaration au titre de la section 6050W (transactions sur des cartes de paiement et avec des tiers sur des réseaux) en tant que bénéficiaire participant. Cependant, si les paiements correspondent à un revenu provenant directement de l'exploitation d'un commerce ou d'une entreprise aux États-Unis, c'est un formulaire W-8ECI qu'il faut fournir à la PSE.

**N'utilisez pas le formulaire W-8BEN si vous correspondez à l'un des cas ci-dessous.**

- Vous êtes une entité étrangère documentant votre statut

d'étranger ou votre statut au titre du chapitre 4, ou faisant valoir les avantages d'une convention. Utilisez plutôt le formulaire W-8BEN-E.

- Vous êtes un citoyen américain (même si vous résidez en dehors des États-Unis) ou une personne américaine (en particulier un étranger résidant aux États-Unis). Utilisez plutôt le formulaire W-9 pour documenter votre statut de personne américaine.

- Vous agissez en tant qu'intermédiaire étranger (c'est-à-dire que vous agissez non pas pour votre propre compte, mais pour celui d'autres personnes comme un agent, un représentant ou un dépositaire). Vous devez dans ce cas fournir le formulaire W-8IMY.

- Vous êtes un étranger non résident qui demande une exonération sur les revenus provenant de professions indépendantes ou dépendantes exercées aux États-Unis. Vous devez dans ce cas fournir le formulaire 8233 ou le formulaire W-4.

- Vous recevez un revenu qui provient directement de l'exploitation d'un commerce ou d'une entreprise aux États-Unis, sauf si celui-ci vous est attribué via une société de personnes. Vous devez fournir dans ce cas le formulaire W-8ECI. Si une partie des revenus concernés par le formulaire W-8BEN devient directement dépendante d'une activité aux États-Unis, il s'agit d'un changement de circonstances et le formulaire W-8BEN perd sa validité pour les revenus concernés. Vous devez dans ce cas remplir le formulaire W-8ECI. Voir *Changement de circonstances* plus loin.

**Transmission du formulaire W-8BEN à l'agent chargé de la retenue.** N'envoyez pas le formulaire W-8BEN à l'IRS. Vous devez dans ce cas le donner à la personne qui vous le demande. Généralement, il s'agit de la personne qui vous adresse le paiement ou qui crédite votre compte, ou d'une société de personnes qui vous attribue le revenu. Une FFI peut aussi vous demander ce formulaire pour enregistrer votre compte en tant que compte non américain. Donnez le formulaire W-8BEN à la personne qui le demande avant que le montant du paiement ne vous soit adressé, crédité à votre compte ou attribué. Si vous ne transmettez pas ce formulaire, l'agent chargé de la retenue est susceptible d'effectuer une retenue au taux de 30 % (au titre des chapitres 3 et 4), au taux de retenue d'impôt de réserve ou au taux applicable dans la section 1446. Si vous recevez plusieurs types de revenu d'un seul agent chargé de la retenue auprès duquel vous faites valoir différents avantages, l'agent chargé de la retenue peut, s'il le souhaite, vous demander de soumettre un formulaire W-8BEN pour chaque type de revenu. En général, un formulaire séparé W-8BEN doit être donné à chaque agent chargé de la retenue.

**Remarque :** si vous partagez le revenu ou le compte avec une ou plusieurs personnes, le revenu ou le compte ne sera traité par l'agent chargé de la retenue comme détenu par une personne étrangère et propriétaire bénéficiaire d'un paiement que si les formulaires W-8BEN ou W-8BEN-E sont fournis par l'ensemble des propriétaires. Cependant, si l'agent chargé de la retenue ou l'institution financière reçoit un formulaire W-9 de l'un quelconque des propriétaires conjoints, le paiement sera traité comme s'il s'agissait d'une personne américaine et le compte sera traité comme un compte américain.

**Changement de circonstances.** Si un changement de circonstances rend caduques les informations du formulaire W-8BEN que vous avez soumis, vous devez en informer l'agent chargé de la retenue, le payeur ou la FFI chez qui vous déteniez un compte dans un délai de 30 jours après le changement de circonstances, et vous devez ensuite remplir un formulaire W-8BEN ou tout autre formulaire approprié.

Si vous utilisez un formulaire W-8BEN pour certifier que vous êtes une personne étrangère, un changement d'adresse indiquant une nouvelle adresse aux États-Unis constitue un changement de circonstances. Généralement, un changement d'adresse dans le même pays étranger ou vers un autre pays étranger ne constitue pas un changement de circonstances. Cependant, si vous utilisez le formulaire W-8BEN pour faire valoir les avantages d'une convention, un déménagement vers les États-Unis ou en dehors du pays dans lequel vous avez fait valoir les avantages d'une convention constitue un changement de circonstances. Dans ce cas, vous devez en informer l'agent chargé de la retenue, le payeur ou la FFI au plus tard 30 jours après votre installation.

**Expiration du formulaire W-8BEN.** Généralement, un formulaire W-8BEN qui définit un statut d'étranger est valide à partir de la date de signature du formulaire jusqu'au dernier jour de la troisième année calendaire qui suit l'année de signature, sauf si un changement de circonstances rend caduques les informations du formulaire. Par exemple, un formulaire W-8BEN signé le 30 septembre 2015 reste valide jusqu'au 31 décembre 2018.

Dans certains cas cependant, un formulaire W-8BEN peut rester indéfiniment valide jusqu'à ce qu'un changement de circonstances intervienne. Pour déterminer la période de validité d'un formulaire W-8BEN au titre du chapitre 4, consultez la section 1.1471-3(c)(6) (ii) des Règlements. Pour déterminer la période de validité d'un formulaire W-8BEN au titre du chapitre 3, consultez la section 1.1441-1(e)(4)(ii) des Règlements.

Si vous devenez un citoyen américain ou un étranger résident après avoir soumis le formulaire W-8BEN, vous n'êtes plus soumis au taux de retenue de 30 % au titre de la section 1441 ou à la taxe de retenue sur la part d'un partenaire étranger correspondant au revenu directement tiré d'une activité aux États-Unis au titre de la section 1446. Si vous disposez d'un compte dans une FFI, celui-ci peut faire l'objet d'une déclaration par la FFI au titre du chapitre 4. Vous devez informer l'agent chargé de la retenue, le payeur ou la FFI au plus tard 30 jours après être devenu un citoyen américain ou un étranger résident. Il vous sera peut-être demandé de fournir un formulaire W-9. Pour plus d'informations, lisez le formulaire W-9 et ses instructions.



*Vous pouvez être considéré comme un résident américain sur le plan fiscal en fonction du nombre de jours où vous êtes physiquement présent aux États-Unis sur une période de trois ans. Consultez la publication 519, disponible sur [IRS.gov/Pub519](https://www.irs.gov/pub/519). Si vous répondez au critère de résidence significative, vous devez en informer l'agent chargé de la retenue, le payeur ou l'institution financière chez qui vous avez un compte dans un délai maximal de 30 jours et fournir un formulaire W-9.*

## Définitions

**Détenteur de compte.** Un détenteur de compte est généralement la personne listée ou identifiée comme le détenteur ou le propriétaire d'un compte financier. Par exemple, si une société de personnes est listée comme le détenteur ou le propriétaire d'un compte financier, c'est elle qui est le détenteur du compte et non les partenaires de la société (sous réserve de quelques exceptions). Cependant, un compte qui est détenu par une entité transparente comptant un seul membre est considéré comme détenu par le propriétaire unique de l'entité.

**Montants soumis à retenue.** Généralement, un montant soumis à retenue au titre du chapitre 3 provient de sources situées aux États-Unis et constitue un revenu fixe ou calculé à des échéances annuelles ou périodiques (FDAP). Les revenus FDAP correspondent à tous les montants inclus dans les revenus bruts, notamment les intérêts (ainsi que les OID), les dividendes, les loyers, les redevances et les rémunérations. Les revenus FDAP n'incluent pas la plupart des biens provenant de la vente de propriétés (y compris les escomptes du marché et les primes d'options) ainsi que les autres types spécifiques de revenus décrits dans la section 1.1441-2 des Règlements (comme les intérêts sur les dépôts bancaires et les OID de court terme).

Au titre de la section 1446, le montant soumis à retenue est la part du partenaire étranger du revenu imposable directement lié à une activité aux États-Unis de la société de personnes.

Généralement, un montant soumis à retenue au titre du chapitre 4 est un revenu FDAP provenant d'une source américaine, revenu qui est aussi un paiement soumis à retenue tel que défini dans la section 1.1473-1(a) des Règlements. Les exonérations de retenues indiquées dans le chapitre 3 ne sont pas applicables lorsque l'on détermine l'application des retenues au titre du chapitre 4. Pour les exceptions spécifiques applicables à la définition d'un paiement soumis à retenue, consultez la section 1.1473-1(a)(4) des Règlements (qui exonère, par exemple, certains paiements non financiers).

**Propriétaire bénéficiaire.** Pour les paiements autres que ceux pour lesquels un taux réduit ou une exonération sur la retenue est demandé au titre d'une convention sur l'impôt sur le revenu, le propriétaire bénéficiaire du revenu est généralement la personne qui, au regard du droit fiscal américain, doit inclure le paiement dans son revenu brut sur sa déclaration d'impôts. Cependant, une personne n'est pas considérée comme un propriétaire bénéficiaire si elle reçoit le revenu en tant que représentant, agent ou dépositaire, ou si elle n'est qu'un intermédiaire dont la participation à la transaction n'est pas prise en compte. Si les montants payés ne constituent pas un revenu, le propriétaire bénéficiaire est déterminé comme si le paiement était un revenu.

Une société de personnes étrangère, une fiducie simple étrangère ou une fiducie cédante étrangère ne sont pas les bénéficiaires effectifs d'un revenu payé à une société de personnes ou à une fiducie. Les bénéficiaires effectifs d'un revenu payé à une société de personnes étrangère sont généralement les partenaires de la société, sous

réserve que les partenaires ne soient pas eux-mêmes une société de personnes, une fiducie simple étrangère ou une fiducie cédante étrangère, un représentant ou un agent. Les bénéficiaires effectifs d'un revenu payé à une fiducie simple étrangère (c'est-à-dire une fiducie étrangère telle qu'elle est décrite dans la section 651[a]) sont généralement les bénéficiaires de la fiducie, si le bénéficiaire n'est pas une société de personnes étrangère, une fiducie simple étrangère ou une fiducie cédante étrangère, un représentant ou un agent. Les propriétaires bénéficiaires d'une fiducie cédante étrangère (c'est-à-dire une fiducie étrangère dans laquelle tout ou partie du revenu de la fiducie est traité comme s'il était détenu par le cédant ou une autre personne conformément aux sections 671 à 679) sont considérés comme les propriétaires de la fiducie. Le propriétaire bénéficiaire d'un revenu payé à une fiducie complexe étrangère (c'est-à-dire une fiducie étrangère qui n'est pas une fiducie simple étrangère ou une fiducie cédante étrangère) est la fiducie elle-même.

Au titre de la section 1446, ce sont les mêmes règles qui s'appliquent pour le propriétaire bénéficiaire, sauf que c'est la fiducie simple étrangère et non le bénéficiaire qui transmet le formulaire à la société de personnes.

Le propriétaire bénéficiaire d'un revenu payé à une succession étrangère est la succession elle-même.

**Remarque :** Le paiement à une société de personnes américaine, une fiducie américaine ou une succession américaine est traité comme un paiement à un bénéficiaire américain qui n'est pas soumis à la retenue de 30 % au titre du chapitre 3 ou 4. Une société de personnes, une fiducie ou une succession américaine doit fournir un formulaire W-9 à l'agent chargé de la retenue. Au titre de la section 1446, une fiducie cédante ou une entité transparente américaine ne doit pas automatiquement fournir un formulaire W-9 à l'agent chargé de la retenue. Il est préférable que le cédant ou l'autre propriétaire fournissent le formulaire approprié à l'agent chargé de la retenue.

**Chapitre 3.** Chapitre 3 signifie chapitre 3 du Code des impôts (Retenue d'impôt à la source pour les étrangers non-résidents et les entreprises étrangères). Le chapitre 3 contient les sections 1441 à 1464.

**Chapitre 4.** Chapitre 4 signifie chapitre 4 du Code des impôts (Impôts destinés à rendre obligatoires les déclarations sur certains comptes étrangers). Le chapitre 4 contient les sections 1471 à 1474.

**FFI réputée conforme.** Au titre de la section 1471(b) (2), certaines FFI sont réputées respecter les règlements du chapitre 4 sans avoir à passer un accord avec l'IRS. Cependant, certaines FFI certifiées conformes sont tenues de s'enregistrer auprès de l'IRS et d'obtenir un numéro d'identification d'intermédiaire mondial (GIIN). Ces FFI sont désignées comme **FFI réputées conformes et enregistrées**. Consultez la section 1.1471-5(f) des Règlements.

**Entité transparente.** Une entité commerciale qui n'a qu'un seul propriétaire et qui n'est pas une entreprise au sens de la section 301.7701-2(b) des Règlements est ignorée en tant qu'entité séparée de son propriétaire. Une

entité ignorée ne doit pas soumettre ce formulaire W-8BEN à une société de personnes au titre de la section 1446 ou à une FFI au titre du chapitre 4. Le propriétaire de cette entité doit en revanche fournir les documents appropriés. Consultez les sections 1.1446-1 et 1.1471-3(a)(3) (v) des Règlements, respectivement.

Certaines entités qui sont ignorées par le droit fiscal américain peuvent être reconnues au titre des avantages découlant d'une convention fiscale applicable (voir la définition d'une entité hybride ci-dessous). Une entité hybride qui fait valoir les avantages d'une convention est tenue de remplir le formulaire W-8BEN-E. Consultez le formulaire W-8BEN-E et ses instructions.

**Compte financier.** Un compte financier peut être :

- un compte dépositaire géré par une institution financière ;
- un compte de conservation géré par une institution financière ;
- des titres de participation ou des intérêts de la dette (autres que les intérêts régulièrement négociés sur un marché boursier bien établi) dans des entités d'investissement et certains centres de trésorerie, holdings ou institutions financières selon la définition de la section 1.1471-5(e) des Règlements ;
- des contrats d'assurance à valeur de rachat brute ; et
- des contrats de rente.

Au titre du chapitre 4, des dérogations sont accordées à certains comptes comme les comptes d'épargne fiscalement favorisés, les contrats d'assurance-vie temporaires, les comptes détenus par des successions, les comptes séquestres et les contrats de rente. Ces dérogations sont soumises à certaines conditions. Consultez la section 1.1471-5(b)(2) des Règlements. Les comptes peuvent aussi ne pas être considérés comme des comptes financiers au titre d'un IGA (accord intergouvernemental) applicable.

**Institution financière.** Une institution financière désigne généralement une entité qui est un établissement dépositaire, un établissement de conservation, une entité d'investissement ou une compagnie d'assurances (ou la holding d'une compagnie d'assurances) qui émet des contrats d'assurance à valeur de rachat brute ou des contrats de rente.

**Institution financière étrangère (FFI).** Une FFI désigne généralement une entité étrangère qui est une institution financière.

**Personne étrangère.** Une personne étrangère désigne un étranger non résident ou certaines entités étrangères qui ne sont pas des personnes américaines (les entités doivent remplir le formulaire W-8BEN-E et non le formulaire W-8BEN).

**Entité hybride.** Une entité hybride désigne une personne morale qui est considérée comme fiscalement transparente en ce qui concerne son statut vis-à-vis du Code, mais qui n'est pas fiscalement transparente dans un pays avec lequel les États-Unis ont signé une convention sur l'impôt sur le revenu. Le statut hybride permet de faire valoir les avantages d'une convention.

**Accord intergouvernemental (IGA).** Un IGA peut être de modèle 1 ou 2. Pour obtenir la liste des juridictions

bénéficiant d'un IGA applicable de modèle 1 ou 2, consultez la liste des juridictions sur [www.treasury.gov/resource-center/tax-policy/treaties/Pages/FATCA-Archive.aspx](http://www.treasury.gov/resource-center/tax-policy/treaties/Pages/FATCA-Archive.aspx).

Un **IGA de modèle 1** correspond à un accord entre les États-Unis ou le département du Trésor et un gouvernement étranger ou une ou plusieurs de ses agences afin de mettre en œuvre la FATCA (Loi relative au respect des obligations fiscales concernant les comptes étrangers) ; cet accord induit la remise de rapports par les FFI à ce gouvernement étranger ou à ses agences, permettant ainsi l'échange automatique des informations déclarées avec l'IRS. Une FFI située dans une juridiction IGA de modèle 1 qui effectue un reporting sur les comptes auprès du gouvernement de la juridiction s'appelle une **FFI à modèle de reporting 1**.

Un **IGA de modèle 2** correspond à un accord entre les États-Unis ou le département du Trésor et un gouvernement étranger ou une ou plusieurs de ses agences afin de mettre en œuvre la FATCA (Loi relative au respect des obligations fiscales concernant les comptes étrangers) ; cet accord induit la remise de rapports par les FFI directement à l'IRS conformément aux exigences d'un accord FFI et aussi l'échange d'informations entre ce gouvernement étranger ou ses agences et l'IRS. Une FFI située dans une juridiction IGA de modèle 2 qui a signé un accord FFI en ce qui concerne une filiale est une FFI participante, mais elle peut être désignée par **FFI à modèle de reporting 2**.

**Étranger non résident.** Toute personne qui n'est pas un citoyen américain ou un étranger résidant aux États-Unis est un étranger non résident. Un étranger qui dispose de la « carte verte » ou qui répond au « critère de présence significative » pour l'année en cours est un étranger résident. Toute personne qui ne répond à aucun de ces deux critères est un étranger non résident. De plus, tout étranger qui est traité comme un étranger non résident en vertu de la section 301.7701(b)-7 des Règlements au titre de l'établissement de l'assujettissement à l'impôt (États-Unis) de la personne, ou tout étranger qui est un résident bona fide de Porto Rico, de Guam, des îles Mariannes du Nord, des îles Vierges américaines ou des Samoa américaines est un étranger non résident. Consultez la publication 519 pour avoir plus d'informations sur les statuts des étrangers résidents et non résidents.



*Bien qu'un étranger non résident marié à un citoyen américain ou un étranger résident puisse choisir d'être traité comme un étranger résident dans certains cas (par exemple pour établir une déclaration d'impôts commune), cette personne reste considérée comme un étranger non résident au titre des retenues d'impôt du chapitre 3, et ce pour l'ensemble des revenus à l'exception des salaires. Au titre du chapitre 4, un étranger non résident qui détient un compte joint avec une personne américaine sera considéré comme détenteur d'un compte américain.*

**FFI participante.** Une FFI participante est une FFI qui accepte de respecter les termes d'un accord FFI pour ce qui concerne toutes les filiales de la FFI, autres qu'une filiale étant une FFI à modèle de reporting 1 ou une filiale américaine. Le terme FFI participante englobe aussi une

FFI à modèle de reporting 2 et une filiale intermédiaire qualifiée (QI) d'une institution financière américaine, sauf si cette filiale est une FFI à modèle de reporting 1.

**Bénéficiaire participant.** Un bénéficiaire participant désigne toute personne qui accepte les cartes de paiement comme moyen de paiement ou qui accepte le paiement d'un organisme de règlement tiers suite à une transaction avec un tiers sur un réseau.

**Entité de règlement (PSE).** Une PSE est une entité qui affine des commerçants ou un organisme de règlement tiers. Au titre de la section 6050W, une PSE est généralement tenue de rendre compte des paiements effectués en règlement de transactions sur des cartes de paiement ou de transactions effectuées avec des tiers sur les réseaux. Cependant, une PSE n'est pas tenue de rendre compte des paiements effectués à un propriétaire bénéficiaire enregistré comme étranger avec le formulaire W-8 applicable.

**Détenteur de compte non coopératif.** Un détenteur de compte non coopératif désigne une personne qui ne répond pas aux demandes d'une FFI en matière de documents et d'informations pour déterminer le statut américain ou étranger d'un compte individuel, notamment en ne fournissant pas le formulaire W-8BEN lorsque c'est requis.

**Personne américaine.** Une personne américaine est définie dans la section 7701(a) (30) et inclut tout individu qui est un citoyen américain ou un résident des États-Unis. Pour ce qui concerne le chapitre 4, une personne américaine est définie dans la section 1.1471-1(b)(141) des Règlements.

**Agent chargé de la retenue.** Une personne, qu'elle soit d'origine américaine ou étrangère, qui contrôle, reçoit, détient, collecte ou paye un revenu FDAP d'origine américaine soumis aux retenues du chapitre 3 ou 4 est un agent chargé de la retenue. L'agent chargé de la retenue peut être un individu, une entreprise, une société de personnes, une fiducie, une association ou toute autre entité, y compris (mais sans limitation) tout intermédiaire étranger, toute société de personnes étrangère, ou toute filiale américaine de certaines banques et compagnies d'assurance étrangères.

Au titre de la section 1446, l'agent chargé de la retenue est la société de personnes qui exploite un commerce ou une entreprise aux États-Unis. Pour une société de personnes cotée en Bourse, l'agent chargé de la retenue peut être la société de personnes, un représentant détenant une participation pour le compte d'une personne étrangère, ou les deux. Consultez les sections 1.1446-1 à 1.1446-6 des Règlements.

---

## Instructions spécifiques

### Partie I

**Ligne 1.** Inscrivez votre nom. Si vous êtes un étranger et propriétaire unique d'une entité ignorée ne faisant pas valoir, dans le cadre d'un paiement, les avantages d'une convention en tant qu'entité hybride, vous devez remplir ce formulaire en indiquant votre nom et les informations

requis. Si le compte sur lequel un paiement doit être effectué ou crédité est au nom de l'entité ignorée, vous devez en informer l'agent chargé de la retenue. Ceci peut être fait en indiquant le nom et le numéro du compte de l'entité ignorée à la ligne 7 (numéro de référence) du formulaire. Cependant, si l'entité ignorée fait valoir les avantages d'une convention en tant qu'entité hybride, il faut compléter le formulaire W-8BEN-E au lieu du formulaire W-8BEN.

**Ligne 2.** Inscrivez votre pays de nationalité. Si vous avez une double nationalité, inscrivez le pays dont vous êtes à la fois un citoyen et un résident au moment où vous remplissez ce formulaire. Si vous ne résidez pas dans un de vos pays de nationalité, inscrivez le pays dans lequel vous résidiez dernièrement. Cependant, si vous êtes un citoyen américain, vous ne devez pas compléter ce formulaire, même si vous avez une autre nationalité. Vous devez dans ce cas fournir le formulaire W-9.

**Ligne 3.** Votre adresse de résidence permanente est celle du pays dont vous déclarez être le résident au titre de l'impôt sur le revenu. Si vous remplissez le formulaire W-8BEN pour demander un taux réduit de retenue au titre d'une convention sur l'impôt sur le revenu, vous devez déterminer votre lieu de résidence selon les règles prévues par la convention. N'inscrivez pas l'adresse d'une institution financière, une adresse postale ou une adresse utilisée uniquement pour la transmission du courrier. Si vous n'avez aucune résidence fiscale, votre adresse de résidence permanente est celle où vous vivez habituellement.

Si vous résidez dans un pays qui n'utilise pas les adresses de rue, vous pouvez indiquer une adresse descriptive à la ligne 3. L'adresse doit indiquer de manière précise votre lieu de résidence permanente selon les règles de votre juridiction.

**Ligne 4.** Inscrivez votre adresse postale uniquement si elle est différente de celle de la ligne 3.

**Ligne 5.** Si vous avez un numéro de sécurité sociale (SSN), inscrivez-le ici. Pour demander un SSN, procurez-vous le formulaire SS-5 auprès du bureau de l'administration de la sécurité sociale (SSA) ou en ligne sur [www.ssa.gov/forms/ss-5.pdf](http://www.ssa.gov/forms/ss-5.pdf). Si vous vous trouvez aux États-Unis, vous pouvez appeler la SSA au 1-800-772-1213. Remplissez le formulaire SS-5 et renvoyez-le à la SSA.

Si vous n'avez pas de SSN et n'êtes pas éligible pour en recevoir un, vous pouvez obtenir un numéroté d'identification de contribuable (ITIN). Pour demander un ITIN, soumettez un formulaire W-7 à l'IRS. Il faut en général entre 4 et 6 semaines pour obtenir un ITIN. Pour faire valoir certains avantages d'une convention, vous devez remplir la ligne 5 en soumettant un SSN ou un ITIN, ou la ligne 6 en indiquant un numéro d'identification fiscale étranger (TIN étranger).



*L'ITIN est à usage purement fiscal. Il ne vous donne pas droit à des prestations de sécurité sociale et ne modifie pas votre statut en matière d'emploi et d'immigration au titre des lois américaines.*

Un partenaire d'une société de personnes exploitant

un commerce ou une entreprise aux États-Unis recevra vraisemblablement un revenu imposable directement lié à cette activité. Le partenaire doit remplir une déclaration d'impôt sur le revenu au niveau fédéral des États-Unis et doit avoir un numéro d'identification fiscale américain (TIN).

Vous devez fournir un SSN ou un TIN si :

- si vous demandez une exonération sur les retenues au titre de la section 871(f) pour certaines rentes reçues dans le cadre de plans qualifiés, ou
- vous soumettez le formulaire à une société de personnes qui exploite un commerce ou une entreprise aux États-Unis.

Si vous faites valoir les avantages d'une convention, il vous sera généralement demandé de fournir un ITIN si vous n'indiquez pas à la ligne 6 un numéro d'identification fiscale délivré par votre juridiction de résidence fiscale. Cependant, un ITIN n'est pas nécessaire pour faire valoir les avantages d'une convention en matière de :

- dividendes et intérêts sur des actions et des titres de créances qui sont négociés activement ;
- dividendes provenant de titres rachetables émis par une société d'investissement enregistrée au titre de l'Investment Company Act (Loi sur les sociétés d'investissement) de 1940 (fonds mutuel) ;
- dividendes, intérêts ou redevances provenant d'unités d'intérêts bénéficiaires dans une fiducie d'investissement à participation unitaire qui sont (ou qui étaient au moment de leur émission) offertes au public et sont enregistrées auprès de la SEC au titre du Securities Act (Loi sur les valeurs mobilières) de 1933 ; et
- revenus liés à des prêts pour l'un quelconque des titres ci-dessus.

**Ligne 6.** Si vous fournissez le formulaire W-8BEN pour justifier de votre qualité de détenteur de compte et enregistrer un compte financier (selon la définition de la section 1.1471-5(b) des Règlements) que vous détenez dans le bureau américain d'une institution financière (y compris une filiale américaine d'une FFI) et si vous percevez un revenu en provenance d'une source aux États-Unis à déclarer au formulaire 1042-S associé à ce formulaire, vous devez fournir le TIN qui vous a été délivré par votre juridiction de résidence fiscale identifiée sur la ligne 3, sauf si :

- vous n'avez pas reçu de TIN (y compris si votre juridiction ne délivre pas de TIN), ou si
- vous êtes résident d'un territoire américain.

Si vous fournissez ce formulaire pour enregistrer un compte financier décrit ci-dessus, mais si vous n'indiquez pas de TIN sur la ligne 6 et si vous n'êtes pas résident d'un territoire américain, vous devez indiquer le nom de l'agent chargé de la retenue et fournir une explication de la raison pour laquelle vous n'avez pas reçu de TIN. Dans ce cadre, une explication est une déclaration indiquant que vous n'êtes pas tenu légalement d'obtenir un TIN dans votre juridiction de résidence fiscale. L'explication peut être écrite sur la ligne 6, dans les marges du formulaire ou dans une déclaration séparée jointe au formulaire. Si vous choisissez d'écrire l'explication sur la ligne 6, vous pouvez la limiter à « absence d'obligation légale ». N'écrivez pas « non applicable ».

De plus, si vous n'utilisez pas ce formulaire pour enregistrer un compte financier décrit ci-dessus, vous pouvez fournir le TIN qui vous a été délivré par votre juridiction de résidence fiscale identifiée sur la ligne 6 afin de faire valoir les avantages d'une convention (plutôt que de fournir un TIN américain sur la ligne 5, le cas échéant).

**Ligne 7.** Cette ligne peut être utilisée par le déclarant du formulaire W-8BEN ou par l'agent chargé de la retenue auquel il est adressé en vue d'inclure toutes les informations de référence nécessaires à l'agent chargé de la retenue pour remplir ses obligations. Par exemple, les agents chargés de la retenue qui sont tenus d'associer le formulaire W-8BEN avec un formulaire particulier W-8IMY peuvent souhaiter utiliser la ligne 7 pour un numéro ou un code de référence qui permet de clarifier l'association. Un propriétaire bénéficiaire peut utiliser la ligne 7 afin d'indiquer le numéro du compte pour lequel il fournit le formulaire. L'unique propriétaire étranger d'une entité transparente peut utiliser la ligne 7 pour informer l'agent chargé de la retenue que le compte sur lequel un paiement est effectué ou crédité est au nom de l'entité transparente (voir les instructions pour ligne 1).

**Ligne 8.** Si vous fournissez ce formulaire W-8BEN pour justifier de votre qualité de détenteur de compte et enregistrer un compte financier tel que décrit ci-dessus sur la ligne 6 que vous détenez dans le bureau américain d'une institution financière (y compris une filiale américaine d'une FFI), indiquez votre date de naissance. Utilisez le format suivant pour saisir votre date de naissance : MM-JJ-AAAA. Par exemple, si vous êtes né le 15 avril 1956, vous devez indiquer 04-15-1956.

## Partie II

**Ligne 9.** Si vous faites valoir les avantages d'une convention en tant que résident d'un pays étranger avec lequel les États-Unis ont signé une convention sur l'impôt sur le revenu pour les paiements soumis à retenues au titre du chapitre 3, indiquez le pays dont vous déclarez être un résident au titre de la convention sur l'impôt sur le revenu. Une personne est considérée comme résidente dans un pays de la convention lorsque les conditions de résidence définies dans cette convention sont remplies. La liste des conventions fiscales signées par les États-Unis est disponible sur [IRS.gov/Individuals/International-Taxpayers/Tax-Treaties](https://www.irs.gov/Individuals/International-Taxpayers/Tax-Treaties).



*Si vous avez un lien avec l'agent chargé de la retenue au sens de la section 267(b) ou 707(b) et que le montant global soumis à retenue reçu au cours de l'année calendaire dépasse 500 000 \$, vous êtes généralement tenu de remplir le formulaire 8833, Treaty-Based Return Position Disclosure Under Section 6114 or 7701(b) [Changement de statut au titre de la convention fiscale en application de la section 6114 ou 7701(b)], disponible sur [IRS.gov/Form8833](https://www.irs.gov/Form8833). Lisez les instructions du formulaire 8833 pour plus d'informations sur les exigences liées au remplissage.*

**Ligne 10.** La ligne 10 doit être utilisée uniquement si vous faites valoir les avantages d'une convention qui impose

que vous remplissiez les conditions non couvertes par les représentations que vous faites à la ligne 9 et dans la partie III. Par exemple, les personnes qui font valoir les avantages d'une convention sur les redevances doivent remplir cette ligne si la convention contient plusieurs taux de retenue pour différents types de redevances. Cette ligne doit cependant toujours être remplie par les étudiants et chercheurs étrangers faisant valoir les avantages d'une convention. Voir plus loin *Bourses d'études et subventions de recherche* pour plus d'informations.

Cette ligne ne s'applique généralement pas aux avantages découlant d'un article d'une convention sur les intérêts ou les dividendes (autres que les dividendes soumis à un taux préférentiel basés sur la propriété).

### **Cas d'un étranger non résident qui devient résident.**

Généralement, seul un étranger non résident peut utiliser les termes d'une convention fiscale pour réduire ou supprimer l'impôt américain sur certains types de revenus. Cependant, la plupart des conventions fiscales incluent une disposition connue sous le nom de « clause de sauvegarde » qui préserve ou « sauvegarde » le droit de chaque pays à taxer ses propres résidents comme si aucune convention fiscale n'existait. Des exceptions spécifiées dans la clause de sauvegarde peuvent autoriser le maintien des exonérations fiscales sur certains types de revenus, même après que le bénéficiaire est devenu un résident américain sur le plan fiscal. La personne concernée doit utiliser le formulaire W-9 pour faire valoir les avantages de la convention fiscale. Lisez les instructions du formulaire W-9 pour plus d'informations. Voir aussi plus loin à titre d'exemple *Étudiant ou chercheur étranger non résident qui devient résident*.

**Bourses d'études et subventions de recherche.** Un étudiant (y compris un stagiaire ou un apprenti) ou un chercheur étranger non résident qui reçoit une bourse d'études ou une subvention de recherche non compensatoires peut utiliser le formulaire W-8BEN pour faire valoir ses avantages au titre d'une convention fiscale afin de réduire ou de supprimer l'impôt américain sur ce revenu. Le formulaire W-8BEN n'est requis que si des avantages sont demandés au titre d'une convention. Un étudiant ou un chercheur étranger non résident qui reçoit une bourse d'études ou une subvention de recherche compensatoires doit utiliser le formulaire 8233 au lieu du formulaire W-8BEN, afin de faire valoir les avantages d'une convention fiscale qui s'applique à ce revenu. L'étudiant ou le chercheur doit utiliser le formulaire W-4 pour la partie du revenu pour laquelle il ne réclame pas une exonération sur la retenue au titre d'une convention fiscale. N'utilisez pas le formulaire W-8BEN pour les revenus provenant de bourses d'études ou de subventions de recherche. Consultez *Rémunération des professions dépendantes* dans les instructions du formulaire 8233.



*Si, en tant qu'étranger non résident, vous avez reçu une bourse d'études ou une subvention de recherche non compensatoires et des revenus liés à des services aux personnes (y compris une bourse d'études ou une subvention de recherche compensatoires) de la part du même agent chargé de la retenue, vous devez utiliser le formulaire 8233 pour demander une exonération sur les retenues au titre d'une convention*

fiscale sur une partie ou la totalité des deux types de revenus.

**Remplissage des lignes 3 et 9.** La plupart des conventions fiscales qui contiennent un article exonérant de l'impôt les revenus issus de bourses d'études ou de subventions de recherche requièrent que le bénéficiaire soit un résident de l'autre pays signataire de la convention au moment de, ou immédiatement avant, son entrée aux États-Unis. Ainsi, un étudiant ou un chercheur peut demander une exonération même s'il n'a plus d'adresse permanente dans l'autre pays signataire de la convention après son entrée aux États-Unis. Si c'est le cas, vous pouvez indiquer une adresse aux États-Unis à la ligne 3 tout en restant éligible pour une exonération si toutes les autres conditions requises par la convention fiscale sont remplies. Vous devez aussi indiquer à la ligne 9 le pays de la convention fiscale dont vous étiez le résident au moment de, ou immédiatement avant, votre entrée aux États-Unis.

**Remplissage de la ligne 10.** Vous devez remplir la ligne 10 si vous êtes un étudiant ou un chercheur demandant une exonération fiscale sur les revenus issus de votre bourse d'études ou votre subvention de recherche non compensatoires au titre d'une convention fiscale.

**Cas d'un étudiant ou chercheur étranger non résident qui devient résident.** Vous devez utiliser le formulaire W-9 pour demander une dérogation sur une clause de sauvegarde. Voir plus haut *Cas d'un étranger non résident qui devient résident* pour une explication générale sur les clauses de sauvegarde et leurs dérogations.

**Exemple.** L'article 20 de la convention sur l'impôt sur le revenu entre les États-Unis et la Chine autorise une exonération fiscale sur la bourse d'études reçue par un étudiant chinois temporairement présent aux États-Unis. En vertu de la loi américaine, cet étudiant deviendra un étranger résident sur le plan fiscal si la durée de son séjour aux États-Unis dépasse cinq années calendaires. Cependant, le paragraphe 2 du premier protocole de la convention entre les États-Unis et la Chine (en date du 30 avril 1984) permet aux dispositions de l'article 20 de continuer à s'appliquer même si l'étudiant chinois devient un étranger résidant aux États-Unis. Un étudiant chinois qui demande cette dérogation (au titre du paragraphe 2 du premier protocole) et qui s'appuie sur celle-ci pour réclamer une exonération fiscale sur sa bourse d'études ou sa subvention de recherche doit compléter le formulaire W-9.

### Partie III

Le formulaire W-8BEN doit être signé et daté par le propriétaire bénéficiaire du montant soumis à retenue ou par le détenteur de compte d'une FFI (ou un agent ayant l'autorité légale pour agir au nom de la personne). Si le formulaire W-8BEN est rempli par un agent agissant pour le compte du propriétaire bénéficiaire ou du détenteur de compte au moyen d'une procuration dûment autorisée, le formulaire doit être accompagné du document original ou d'une copie, la procuration devant explicitement autoriser

l'agent à représenter le mandant pour la préparation, la rédaction ou la présentation du formulaire. Le formulaire 2848 peut être utilisé à cet effet. L'agent, de même que le propriétaire bénéficiaire ou le détenteur de compte, peut encourir les sanctions liées à un formulaire erroné, faux ou frauduleux.

L'agent chargé de la retenue peut vous autoriser à fournir ce formulaire avec une signature électronique. La signature électronique doit indiquer que le formulaire a été signé électroniquement par une personne autorisée à le faire (par exemple, avec l'heure et la date et une déclaration indiquant que le formulaire a été signé électroniquement). Le simple fait de saisir votre nom sur la ligne de signature n'est pas une signature électronique.



*Si l'une des informations sur le formulaire W-8BEN n'est plus valide, vous devez soumettre un nouveau formulaire dans un délai de 30 jours, sauf si vous n'êtes plus le détenteur du compte du demandeur qui est une FFI ; dans ce cas, vous ne recevrez plus de paiement au titre de ce compte.*

**Transactions de courtage ou échanges de marchandises.** Les revenus de transactions de courtage ou d'échanges de marchandises sont soumis aux règles de déclaration et de retenue d'impôt de réserve, sauf si le formulaire W-8BEN (ou un autre formulaire) est soumis pour informer le courtier ou le négociant que vous êtes un étranger exonéré.

Vous êtes considéré comme un étranger exonéré pour une année calendaire au cours de laquelle :

- vous êtes un étranger non résident ou une entreprise, une société de personnes, une succession ou une fiducie étrangers ;
- vous êtes une personne physique qui n'a pas été, ou qui ne prévoit pas d'être, présente aux États-Unis au moins 183 jours au cours de l'année calendaire ; et
- Vous n'avez pas été engagé au cours de l'année, et vous ne prévoyez pas de l'être, dans un commerce ou une entreprise aux États-Unis pouvant générer directement des revenus de transactions de courtage ou d'échanges de marchandises.

---

**Paperwork Reduction Act Notice (Loi sur la réduction des formalités administratives).** Nous demandons que les informations indiquées sur ce formulaire prennent en compte les lois du Code des impôts des États-Unis. Vous êtes tenu de donner ces informations. Nous en avons besoin pour garantir que vous vous conformez à la loi et pour nous permettre de calculer et de percevoir le montant d'impôt approprié.

Vous n'êtes pas tenu de fournir les informations demandées sur un formulaire soumis au Paperwork Reduction Act Notice (Loi sur la réduction des formalités administratives), sauf si le formulaire indique un numéro de contrôle OMB valide. Les registres ou les enregistrements relatifs à un formulaire ou ses instructions peuvent être conservés aussi longtemps qu'ils demeurent pertinents en regard de l'une des lois du Code des impôts. En général, les déclarations d'impôt et les informations retournées sont confidentielles, comme le prévoit la section 6103.



Le temps nécessaire pour remplir et soumettre ce formulaire peut varier en fonction des circonstances individuelles. Le temps estimé pour les contribuables propriétaires d'une entreprise remplissant ce formulaire est approuvé sous le numéro de contrôle OMB 1545-0123. Le temps estimé pour tous les autres contribuables remplissant ce formulaire est : **Gestion des documents**, 2 heures, 52 minutes ; **Compréhension de la loi ou du formulaire**, 2 heures, 05 minutes ; **Préparation du formulaire**, 2 heures, 13 minutes.

Si vous avez des commentaires sur la précision de ces estimations de temps ou des suggestions pour simplifier ce formulaire, nous serions heureux de les connaître. Vous pouvez nous envoyer vos commentaires à [IRS.gov/FormComments](https://www.irs.gov/FormComments).

Vous pouvez écrire à Internal Revenue Service, Tax Forms and Publications, 1111 Constitution Ave. NW, IR-6526, Washington, DC 20224. N'envoyez pas le formulaire W-8BEN à ce bureau. Vous devez le donner à votre agent chargé de la retenue.

---